

GAF - NOTE D'INFORMATION SUR

LA REVUE D'EFFECTIF RÉGIONALE DES JEUNES 2019

Au regard du succès et afin de poursuivre la dynamique de détection et de formation au travers des équipes ETR des nouvelles régions, la revue d'effectif régionale des jeunes est à nouveau mise en place conjointement à la revue d'effectif nationale GAF 2019.

L'enjeu est de stimuler des changements dans la formation des gymnastes.

Âge	Format équipe	Programme technique	Date	Lieu
Gymnastes nées en 2009, 2010 et 2011	5/5/4	2009 – 2010 : Performance avec spécificités Avenir * 2011 : Performance 8/9 ans (sauf saut programme identique aux 2009-2010)	2 novembre 2019	Saint-Étienne

* Se référer à la lettre FFGym GAF n1 – Septembre 2019 pour les précisions sur les spécificités Avenir du programme Performance.

Chaque région peut engager une équipe comprenant quatre ou cinq gymnastes.

Les gymnastes qualifiées en Avenir (cf. liste DTN RNE 2019) peuvent être titulaires des équipes régionales, sous réserve de respecter les règles de composition ci-dessus.

Le classement de l'équipe s'effectue sur l'addition des quatre meilleures notes à chaque agrès mais avec obligatoirement une note de 2011 et une note de 2010 prise en compte. Pas de classement si une équipe régionale n'a pas ces deux années d'âge représentées à chaque agrès. Les troisièmes et quatrièmes notes intégrant le résultat de l'équipe peuvent être uniquement celles d'une gymnaste 2009 ou 2010.

Jury : jury convoqué sur la revue d'effectifs (pas de juge à fournir pour les comités régionaux engagés).

Entraîneurs : deux entraîneurs par équipe.

Pas d'obligation de tenue régionale, tenue compétitive individuelle ou club pour les gymnastes, tenue libre pour les entraîneurs (survêtement ou pantalon de survêtement et t-shirt ou polo).

Engagement de l'équipe : date limite **lundi 1^{er} octobre**, [via le formulaire FFGym](#).

Fiche nominative de l'équipe : date limite **lundi 15 octobre**, [via le formulaire FFGym](#).

Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour toutes les gymnastes, se référer à la page 57 du règlement technique GAM-GAF 2019-2020.

Gestion des musiques : envoi à l'adresse suivante comiteloiregym@gmail.com avant le mercredi 30 octobre.